

# Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires

 Niveau d'étude visé BAC +6	 Diplôme Diplôme d'études fondamentales vétérinaires	 Domaine(s) d'étude Médecine vétérinaire, Élevage et productions animales, Éthique et protection animale, Santé animale, Santé publique vétérinaire, Sciences animales, Sécurité des aliments	 Accessible en Formation initiale, Formation continue	 Établissements Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
---	--	---	---	---

## Présentation

Cet enseignement théorique et pratique sur 5 ou 6 ans, en fonction de la voie d'accès, a pour particularité d'associer fortement la formation clinique et la formation par la recherche.

La formation initiale comporte deux parties :

- \* le tronc commun (4 à 5 ans selon la voie d'accès)
- \* l'année d'approfondissement

### Les stages

Les stages font partie intégrante du cursus suivi par les étudiants de l'ENVT.

Le bon déroulement de cet exercice pédagogique (encadrement et validation) est assuré grâce à l'implication de l'ensemble de la communauté pédagogique.

## Objectifs

La formation vise à acquérir une connaissance et une bonne compréhension :

- des sciences sur lesquelles reposent les activités des docteurs vétérinaires,
- de la biologie de l'animal sain,
- des méthodes d'élevage,
- des principes de prévention des maladies et de maintien des animaux ou de lots d'animaux dans des états de bien-être et de bonne santé tant physique que psychique,
- de l'étiologie, de la pathogénie, des signes cliniques, des lésions, de l'épidémiologie, du diagnostic, du pronostic, du traitement, de la prophylaxie et de la réglementation des

principales maladies et troubles qui concernent les espèces habituellement rencontrées dans l'Union

Européenne, notamment des maladies soumises à réglementation,

- des principes d'une utilisation responsable et raisonnée des médicaments, prenant en compte notamment les aspects liés à la santé publique ainsi qu'à l'environnement,

- des principes de maîtrise des risques sanitaires tout au long de la chaîne alimentaire et en particulier de l'hygiène des aliments d'origine animale,

- des principes d'organisation des filières animales à l'échelle nationale, communautaire et internationale,

- des principes de la politique agricole commune et des organisations communautaires des marchés,

- des principes de l'organisation et du fonctionnement des entreprises et des systèmes de production en élevage animal,

- des principes des bonnes pratiques professionnelles,

- des principes de l'organisation des politiques sanitaires française, communautaire et internationale,

- des diverses structures de la profession vétérinaire,

- des principes de gestion des entreprises,

- des principes du management et de la détection et résolution de conflits.

## Admission

### Conditions d'accès

L'accès à l'école vétérinaire se fait par concours :

- Concours A, filière à suivre : classes préparatoires, BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la terre)

- Concours A TB, filière à suivre : classes préparatoires TB (technologie et biologie)

- Concours B, filière à suivre : licence générale ou professionnelle; concours accessible dès la L3 ; condition valider en fin d'année 180 ECTS ou la Licence pro

- Concours C, filière à suivre : BTSA, certains BTS ou DUT suivis éventuellement d'une année de préparation au concours (classe ATS Bio)

- Concours D, filière à suivre : Diplômés médecine, pharmacie, chirurgie dentaire ou inscrit en Master 2 dans les domaines scientifiques condition valider en fin d'année le Master

- Concours E, filière à suivre : 1ère année ENS Cachan Lyon et admis en liste principale au concours A ENV l'année précédente

Le nombre de places ouvertes et leur répartition par concours (et par options pour le concours A), sont fixés chaque année par décret du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

## Accès facilité aux moyens de candidater

Tous les détails sur [https://envt.fr/decouvrir-toutes-les-  
formations/formation-initiale/](https://envt.fr/decouvrir-toutes-les-formations/formation-initiale/)

### Pré-requis nécessaires

Classes préparatoires, BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la terre)

OU

Classes préparatoires TB (technologie et biologie)

OU

licence générale ou professionnelle

OU

BTSA, certains BTS ou DUT suivis éventuellement d'une année de préparation au concours (classe ATS Bio)

OU

Diplômés médecine, pharmacie, chirurgie dentaire ou certains Masters 2

---

## Pré-requis recommandés

Se référer au le site du service des concours agronomiques et vétérinaires (SCAV) : <https://www.concours-agro-veto.net/>

---

## Et après...

---

### Poursuites d'études

Il est capable de recueillir, traiter et analyser des informations avec pertinence :

Il est capable de hiérarchiser et d'effectuer la synthèse de données :

- Il identifie et hiérarchise les données recueillies en tenant compte notamment de différents degrés de priorité et d'intérêt (animal, élevage, collectivité).

- Il identifie les informations complémentaires nécessaires à la prise de décision (diagnostique, thérapeutique, expérimentale...).

- Il relie avec logique les informations recueillies, les compare, les confronte à ses connaissances ou à son expérience.

- Il établit un diagnostic et évalue un pronostic argumenté, décide en fonction de l'urgence éventuelle, de critères réglementaires, scientifiques, éthiques, économiques et psychologiques, tout en identifiant les conséquences de ses propositions d'action.

- Il admet et fait comprendre l'incertitude à ses interlocuteurs.

- Il sait évaluer, autant que de besoin, ses jugements et ses décisions.

- Il a la capacité de décider à quel moment, dans sa démarche professionnelle il saura reconnaître ses limites de compétence et aura dans ce cas recours à un conseil, une aide ou une assistance professionnelle.

Il réalise ou supervise des gestes techniques :

- Il sait aborder et contenir un animal en toute sécurité pour l'animal ainsi que pour les intervenants (propriétaire, aides, lui-même...), dans le respect des règles du bien-être animal et de l'éthique ; de même, il sait donner toutes les instructions pour que d'autres intervenants puissent effectuer cette contention.

- Il sait réaliser un examen clinique complet, et en enregistrer les signes identifiés.

- Il sait proposer des examens complémentaires à l'examen clinique, les mettre en œuvre pour réaliser, conforter ou préciser son diagnostic.

- Il utilise tous les équipements à sa disposition, en particulier, les installations d'imagerie en ayant une connaissance des mesures de sécurité et en accord avec la réglementation en vigueur.

- Il sait collecter, préserver et conditionner pour le transport des échantillons (liquides biologiques, fèces, fragments tissulaires...) ; de même, il sait conduire les analyses élémentaires de laboratoire, interpréter les résultats obtenus

que ce soit de celles qu'il effectue ou de celles qu'il demande à un laboratoire tant à titre médical qu'au titre de l'hygiène des aliments.

- Il connaît et met en œuvre les principes de l'asepsie.
- Il sait évaluer les divers stades de la douleur et les maîtriser.
- Il sait réaliser une sédation, une anesthésie locale ou générale.
- Il connaît et met en œuvre les principes et gestes de la chirurgie courante.
- Il connaît et met en œuvre les principes et gestes de l'obstétrique.
- dans les situations d'urgence le vétérinaire, connaît l'attitude à tenir pour rendre des décisions appropriées à la situation rencontrée.
- Il sait mettre en place une thérapeutique adaptée (prescription, administration...).
- Il sait reconnaître les situations qui nécessitent le recours à l'euthanasie, mettre en œuvre les méthodes appropriées, de façon éthique, en étant capable d'apporter au propriétaire les explications nécessaires.
- Il sait réaliser un examen post-mortem à toutes fins utiles, effectuer, le cas échéant les prélèvements de tissus, les conserver et les adresser à un laboratoire compétent.
- Il connaît et fait respecter les contraintes sanitaires pour l'enlèvement et le traitement des cadavres et des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI).

Il communique et assure le suivi des dossiers.

Il assume ses responsabilités et remplit ses devoirs.

---

## Insertion professionnelle

L'ENVT forme des vétérinaires, cadres de la Santé Animale et de la Santé Publique, exerçant une profession réglementée, dont la formation est régie par la directive européenne 2005/36/EC, déclinée en France par un référentiel professionnel et de diplôme. Les vétérinaires sont des médecins et chirurgiens des animaux, mais aussi des biologistes de haut niveau, spécialisés notamment en biologie animale.

## Infos pratiques

---

### Lieu(x)

 Toulouse

# Programme

## Année 1

### Semestre 5

---

Anatomie 1	6	78h
Zoologie	2	26h
Biochimie	4	46h
Histologie	4	40h
Physiologie	7	89h
Anglais 1	2	20h
Stage Vétérinaire et territoires	5	

### Semestre 6

---

Infectiologie générale	5	
Productions animale et connaissance des races de ruminants	3	
Biostatistique - Epidémiologie	5	
Biologie moléculaire - Génétique - Connaissance races d'animaux de compagnie, de sport et de loisir	5	
Pharmacie, pharmacologie et toxicologie générales	4	
Bromatologie et Nutrition des Animaux domestiques	5	
Anglais 2	2	
Forum des métiers + Journée développement durable		

## Année 2

### Semestre 7

---

Anatomie 2 - Imagerie	6	
Anatomie pathologique générale - Biologie médicale	4	
Pharmacie, pharmacologie et toxicologie spéciales	5	54h
Elevage et bien-être des herbivores	7	78h
Elevage, Ethologie, Reproduction des carnivores	6	
Anglais 3	2	

### Semestre 8

---

Maladies infectieuses - Zoonoses - Maladies réglementées 1	7	
Maladies parasitaires 1	3	
Sémiologie	5	
Elevage et Maladies des porcs et volailles	5	
Anglais 4	2	
Stage "Projet"	5	

## Année 3

### Semestre 9

---

Chirurgie des animaux de compagnie	6	59h
Anesthésie - Imagerie médicale		
Médecine interne - Urgences - Soins intensifs - Ophtalmologie	7	
Dermatologie - Médecine préventive	4	
Maladies parasitaires, pisciculture, apiculture et envenimations		
Pathologie des équidés	4	53h

### Semestre 10

---

Anatomie pathologique spéciale	3	24h	Droit vétérinaire et déontologie	3
Hygiène et industrie des aliments 1	6	80h	Clinique des animaux de compagnie : Chirurgie - Anesthésie	8
Pathologie des Ruminants	7	69h	Clinique des équidés	3
Pathologie de la Reproduction 2	6	62h	Clinique des Animaux de Compagnie: Médecine générale, médecine interne, médecine d'urgence et soins intensifs	8
Thérapeutique	2	30h	Clinique des Animaux de Compagnie - Médecine préventive - Consultations spécialisées	6
Toxicologie clinique	2	28h		
Biologie médicale	2	24h		
Formation "Personne compétente en radioprotection"				

## Année 4

### Groupes 1-8

---

#### Semestre B

---

Economie et gestion de l'entreprise	3	47h
Hygiène et industrie des aliments 2	5	
Clinique des ruminants	12	
Clinique Aviaire et Porcine	5	
Stage en clinique des animaux de production et inspection en abattoir	4	
Formation préalable à l'obtention de l'habilitation sanitaire (FPOHS)		

#### Semestre A

---

### Groupes 9-16

---

#### Semestre B

---

Economie et gestion de l'entreprise	3	47h
Hygiène et industrie des aliments 2	5	
Clinique des ruminants	12	
Clinique Aviaire et Porcine	5	
Stage en clinique des animaux de production et inspection en abattoir	4	
Formation préalable à l'obtention de l'habilitation sanitaire (FPOHS)		

#### Semestre A

---

Droit vétérinaire et déontologie	3
Clinique des animaux de compagnie : Chirurgie - Anesthésie	8
Clinique des équidés	3
Clinique des Animaux de Compagnie: Médecine générale, médecine interne, médecine d'urgence et soins intensifs	8
Clinique des Animaux de Compagnie - Médecine préventive - Consultations spécialisées	6